Ami du Clergé du 18 septembre 1930

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Panégyrique de S. Maurice. — Le courage chrétien, 545.
Pour les dimanches d'octobre. — I. La maternité divine de la T. S. Vierge, 547.
Cinq minutes d'Evangile. — XLVI. *16e Dim. après la Pentecôte :* La guérison de l'hydropique, 550. — XLVII. *17e Dimanche :* La pratique des œuvres de miséricorde, 551.
La prédication des choses qui nous entourent. — 63. La poule, 552. — 64. La poule *(suite)*, 553. — 65. Le berger, 554.
A l'occasion d'une Fête sportive. — L'utilité des Œuvres de jeunesse, 555.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CXXXII. L'épreuve de la loi, 557.

PANÉGYRIQUE DE S. MAURICE
(22 septembre)

LE COURAGE CHRÉTIEN

Confortare, et esto robustus.
Fortifie-toi, et sois vaillant.
(Josué, I, 6).

Mes frères,

Telle fut la courte et substantielle exhortation que le Seigneur adressa à plusieurs reprises à Josué quand il lui confia la mission de conquérir la Terre promise. Tout chrétien doit faire de cette parole la devise de sa vie. Lui aussi, comme le chef du peuple d'Israël, a besoin de courage, de vigueur, de vaillance, pour marcher sans lâcheté à travers le désert de ce monde et travailler avec d'indomptables énergies à conquérir le ciel. Si la vie de l'homme est un combat, celle du chrétien, soldat de Jésus-Christ, nécessite des luttes continuelles. Aujourd'hui plus que jamais, il doit déployer un courage peu commun pour rester fidèle à son devoir, il doit montrer une vaillance sans égale pour accomplir la volonté de Dieu !

S. Maurice a compris l'importance de la parole de Dieu : *Confortare, et esto robustus.* Pendant sa vie, mais surtout à l'heure de sa mort, il a donné, avec ses compagnons d'armes, une preuve manifeste du courage qui l'animait.

Ce courage merveilleux, héroïque, je viens vous le rappeler et vous demander de le faire passer dans votre vie, si vous voulez être dignes de votre glorieux patron.

I

D'abord qu'est-ce que le courage chrétien ?

Le courage chrétien, dit S. Thomas, est une vertu en tant qu'il maintient l'homme conformément à la raison : « *Fortitudo est virtus in quantum facit hominem secundum rationem esse* [1]. » Vous le savez, la raison ne commande que ce qui est juste, que ce qui est bon ; elle ordonne la pratique de la loi, elle prescrit l'accomplissement du devoir, mais les passions sont là pour lui disputer l'empire et entraîner la volonté au mal. En ce combat où l'instinct s'insurge contre la loi, en ce douloureux conflit qui trouble l'âme et la déchire, pour rester fidèle à la vérité, à la justice, au droit, à l'honneur, au devoir, l'homme a besoin d'une grande fermeté, d'un courage héroïque, pour soutenir la lutte et en sortir vainqueur !

« Heureux l'homme de courage, s'écrie S. Augustin, il réagit contre ses penchants, domine ses convoitises et met en fuite ses vices : *vitia fugat ;* aguerri par les saintes luttes du devoir, il donne à ses vertus un cachet spécial de beauté : *virtutes ornat ;* il élève son esprit, il le protège contre les attraits des sens, contre les désordres de la chair : *munit et roborat.* »

Eclairé par les lumières d'En-haut, le chrétien s'attache avec une irrésistible ardeur à la vérité, à la justice, à l'honneur. Il oriente sa vie dans le chemin du devoir et de la vertu. Sa conscience lui dicte l'obligation de faire le bien et d'éviter le mal. Il règle sa vie d'après la loi évangélique. Soutenue par l'esprit de Dieu, son âme s'élève au-dessus des sollicitations de l'intérêt, de l'égoïsme, de la peur, de la cupidité ; elle méprise tout ce qui est bas, vil, caduc et périssable ; elle aspire à tout ce qui est noble, grand, généreux. Quand même la gloire et les honneurs lui rendraient des hommages et solliciteraient ses complaisances, loin de s'enorgueillir elle les dédaigne parce qu'elle les domine.

L'homme courageux ne se trouve point parmi ces âmes vulgaires qui se laissent séduire par le mirage des dignités humaines, qui recherchent les flatteries et les situations dont elles ne sont pas capables de porter le poids. L'homme courageux, disons le chrétien courageux, nous le voyons parmi ces âmes magnanimes qui savent s'élever et dominer les vains bruits de la renommée et de l'opinion, tout en restant insensibles aux insultes comme aux louanges.

Ce qui met le couronnement à la grandeur du chrétien courageux, c'est sa dignité de caractère. Ce n'est pas lui qui, pour obtenir une situation même enviable, ou pour se concilier l'approbation des hommes, compromettra sa conscience et l'honneur de la religion ; il arbore haut et ferme le drapeau des principes et du devoir.

Le courage, c'est une affaire de cœur. S. Augustin le définit : « l'amour supportant facilement tout pour ce qu'il aime [1]. » Et quand il s'agit du courage chrétien, l'objet de cet amour ne saurait être que Jésus-Christ, son Eglise, sa doctrine, sa morale et son sacerdoce.

Manquer de courage, c'est manquer de cœur. « Les cœurs qui aiment ont des audaces qui centuplent leurs forces. » C'est pourquoi les vrais chrétiens ont poussé le courage jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au martyre ; nous allons le voir dans S. Maurice.

[1] II-II, q. CXXIII, a. 1.

[1] *Fortitudo est amor facile tolerans omnia propter id quod amatur.*

II

Une heure arrive où le courage chrétien doit revêtir une force nouvelle et devenir une vertu particulière : c'est celle de la lutte extérieure, c'est celle de la profession publique de la foi, c'est celle de l'affirmation hardie des droits de Dieu. Alors il faut du courage pour dire aux puissants, aux tyrans : « Nous pouvons souffrir, nous pouvons mourir, mais nous ne pouvons nous taire et trahir ainsi la cause de Jésus-Christ notre Maître. Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. Que notre chair soit déchirée, meurtrie, mise en lambeaux sur les bûchers ou sous la dent des bêtes féroces, dans les prisons comme dans les amphithéâtres, qu'importe ! nulle torture, nulle séduction, nulle promesse, nulle menace n'abattra notre courage, car nous réservons l'hommage de notre cœur au Crucifié du Calvaire, à notre Sauveur bien-aimé, à Dieu, le Maître du ciel et de la terre. »

Ces sentiments généreux remplissaient le cœur de S. Maurice et de ses compagnons. Voyez plutôt.

En l'an 286, vers la fin du mois de septembre, l'empereur Maximien Hercule, digne successeur de Dioclétien en cruauté et en haine des chrétiens, avait établi son camp à Agaune, non loin du lac de Genève ; là, pour s'attirer les faveurs des dieux, il ordonna qu'on fît des sacrifices publics et que l'on jurât, par un serment solennel, sur les autels des idoles, de persécuter les chrétiens, comme les ennemis des divinités de l'empire. Il ajouta à ce commandement de graves menaces contre tous ceux qui refuseraient d'obéir.

Or il y avait dans l'armée romaine une légion composée exclusivement de chrétiens : c'était la légion thébaine, ainsi appelée parce qu'elle avait été levée dans la Thébaïde, pays peuplé de chrétiens. Elle comptait six mille six cent soixante soldats, pleins de vaillance pour la défense du pays, mais pleins de zèle et de courage pour affirmer leur foi chrétienne et leur fidélité à Dieu. Elle avait à sa tête un officier aussi distingué par sa piété que par sa vertu, c'était S. Maurice ; il était secondé par deux lieutenants qui partageaient ses sentiments, Exupère et Candide. Ces glorieux chefs répondirent qu'ils n'immoleraient jamais aux idoles, et qu'étant fidèles serviteurs de Jésus-Christ, ils ne feraient pas un serment de persécuter ceux qui se faisaient gloire de l'adorer.

Maximien, apprenant cette réponse, entra dans une violente colère. Sur-le-champ, il commanda que l'on décimât toute la légion, c'est-à-dire qu'un soldat sur dix fût mis à mort.

La décimation fut faite sans aucune grâce et sans aucune distinction d'âge, de mérite, ni de noblesse. A peine fut-elle achevée et les bourreaux partis pour en aller rendre compte à leur maître, que Maurice fit ce discours au reste des soldats de la légion pour les fortifier dans la foi :

« J'admire votre vertu, mes chers compagnons. L'amour du Christ vous a donné plus de force que la cruauté de César ne vous a donné de frayeur. J'ai bien observé que vous étiez jaloux de la mort de vos compagnons et que vous souhaitiez, dans votre cœur, de mourir à leur place : c'est la grâce divine qui vous a empêchés de faire la moindre résistance, quoique, ayant les armes à la main et étant braves comme vous l'êtes, il ne vous eût pas été difficile de vous défendre. Jusqu'à présent, nous n'avons fait que lire dans les livres jusqu'où s'est portée la générosité des martyrs ; mais maintenant nous voyons de nos yeux ce que nous devons imiter. »

Maximien, informé que la décimation, bien loin d'ébranler les autres Thébains, n'avait servi qu'à les fortifier davantage dans la religion chrétienne, ordonna que l'on fît une seconde décimation, et que ce qui resterait de la légion serait amené au camp pour y sacrifier aux dieux.

Après cette seconde exécution, aussi cruelle que la première, Exupère, prenant la parole, dit d'une voix ardente : « Si vous voyez, mes chers compagnons, que je tiens le drapeau de la légion, sachez que ce n'est pas pour vous faire prendre les armes, ni pour vous exciter à la guerre contre les hommes. Je vous appelle à une autre sorte de combat où l'on ne triomphe point par les épées et par les lances, mais par une patience héroïque à souffrir la mort pour Jésus-Christ, comme nos frères l'ont fait si généreusement. Jetons donc par terre ces armes avec les insignes de notre milice, si nous voulons remporter la victoire ; et chargeons ces soldats, qui vont retrouver notre chef, de lui faire cette réponse : « Maître, nous sommes vos soldats, mais nous sommes aussi les serviteurs du vrai Dieu. Nous vous devons la force de nos bras contre les ennemis de la patrie ; mais nous devons à Dieu l'innocence de nos âmes que nous perdrions par le sacrifice abominable que vous demandez de nous... »

Ces admirables paroles, rapportées à Maximien, loin de le toucher, ne firent qu'enflammer sa fureur contre ces vaillants soldats ; il comprit que rien ne les détournerait de leur devoir et de leur fidélité au vrai Dieu, et que pas un ne sacrifierait aux dieux. Il fit donc marcher l'armée contre eux, et par la plus lâche inhumanité qui fut jamais, il obligea les soldats païens de se jeter sur leurs camarades chrétiens désarmés qui chantaient des cantiques. Tous furent passés au fil de l'épée. A ce sanglant massacre succéda l'orgie la plus honteuse ; car l'impiété est toujours sensuelle ; elle n'est pas moins portée à la débauche qu'à la cruauté.

Tandis que ces horreurs se passaient sur la terre, un spectacle ravissant réjouissait le ciel. S. Maurice l'avait dit au tyran : « Vous pouvez briser nos corps, mais vous ne pouvez rien sur nos âmes. » Ces âmes, en effet, délivrées de leurs liens terrestres, quittaient ce séjour de la souffrance, cette vallée de larmes, pour s'envoler vers Dieu. La glorieuse légion y était tout entière ; les palmes y étaient nombreuses, les couronnes éclatantes. Au premier rang brillait S. Maurice, puis S. Candide et S. Exupère, puis les vaillants soldats du Christ. Ils entrèrent triomphalement dans le ciel et les anges venus au-devant d'eux chantaient : « Gloire aux héros du

Christ ! gloire aux courageux qui versent leur sang pour Jésus-Christ ! gloire aux martyrs ! »

La vie de l'homme est un combat. « Dieu est le père du courage, dit S. Augustin, il assiste à nos luttes, il nous aide à triompher, il relève nos défaillances, il couronne notre victoire.. »

Armez-vous donc d'un courage surnaturel, puisé en Dieu par la prière, et prenez en main le glaive que vous offre l'Evangile pour détruire vos passions, pour combattre le respect humain, ce terrible ennemi de la religion. Alors, vrais soldats de Jésus-Christ, vous porterez, à l'exemple de S. Maurice, avec une sainte fierté, la couronne d'honneur dont le baptême, suivant la belle pensée de S. Cyprien, a ceint votre front, et vous ne voudrez plus, par de lâches défections, par des capitulations déshonorantes, faire tourner ce sceau glorieux à votre honte, en vous montrant des déserteurs : « *Baptismus qui coronat Christi militem, convincit desertorem !* »

Que S. Maurice et tous ses compagnons daignent abaisser sur vous un regard favorable ; qu'ils vous obtiennent la grâce d'être des chrétiens pleins de constance et de ferveur dans tous les devoirs de la vie chrétienne, d'être des audacieux dans le service de Dieu. Ainsi soit-il.

POUR LES DIMANCHES D'OCTOBRE

I

LA MATERNITÉ DIVINE DE LA T. S. VIERGE

Mes bien chers frères,

Le mois d'Octobre, que la piété chrétienne se plaît à consacrer au saint Rosaire, n'est qu'une note dans ce concert admirable d'hommages et de bénédictions qui depuis dix-neuf siècles monte de la terre vers le ciel, à l'adresse de celle que nos lèvres et nos cœurs appellent la VIERGE MARIE.

Quelle est donc cette femme et qu'a-t-elle fait pour mériter ainsi les louanges de la terre et des siècles ? Faut-il, pour en trouver l'explication, se reporter seulement à cette petite fille de Juda, née d'Anne et de Joachim, êtres justes devant le Seigneur, mais qui sont passés sans gloire dans la vie, sans renom parmi leurs compatriotes ; à cette héritière de David, déchue du rang de ses ancêtres et que rien ne recommandait plus à l'attention publique ; à cette épouse d'un humble charpentier ; à cette mère dévouée qui passa dans l'obscurité les années de sa vie jusqu'au jour où elle s'endormit dans la mort ? Non, évidemment, car il n'y aurait pas de proportion entre la vie humble et cachée, entre ces actions sans retentissement et sans éclat et l'unanime acclamation qui entoure son nom et l'amour que lui a voué toute créature baptisée. Ce qui explique cette grandeur, ce qui justifie ce culte, c'est le rôle providentiel, la mission surnaturelle qui a été confiée à la Vierge et que le mot de l'Evangile rappelle et consacre : « *Maria, de qua natus est Jesus*. Marie, c'est la femme de qui est né Jésus-Christ. »

I. — *La maternité divine de la T. S. Vierge explique sa suprême grandeur*

Donner Jésus-Christ au monde, voilà Marie et toute la raison d'être de sa personne et de sa mission par rapport à nous. Voilà ce qui fait sa grandeur.

Vous le savez, m. f., Dieu, de qui tout émane, veut tout ramener à lui. Il reste le point d'arrivée comme le point de départ du vaste flot de la création, l'axe central autour duquel converge et gravite : l'atome de la terre comme le soleil des cieux, et les âmes, souffles de sa bouche, comme les corps, œuvres de ses mains. Et ce retour à la divinité doit s'opérer par le Verbe même de Dieu, lequel, fils coéternel du Père et exemplaire incréé de la création, afin de relier par un nœud plus étroit le fini à l'infini, s'est incorporé à notre humanité. En sorte que, ces principes étant posés, — et ils sont de foi, — il est vrai de dire que le point qui réunit le monde visible et invisible, que le pôle vers lequel toutes les destinées sont orientées, c'est le Christ Jésus, Dieu fait homme, l'Alpha et l'Oméga de la création, la tête et le cœur de l'humanité.

D'où nous pouvons conclure, m. f., que pour connaître la mission surnaturelle et mesurer la grandeur d'un être, il faut se poser et résoudre à son sujet cette question préalable : Quelle est sa relation avec Jésus-Christ ? — S'il a paru avant Jésus-Christ, en quoi a-t-il coopéré à la préparation de l'avènement du Messie ? — S'il a paru depuis la naissance du Fils de Dieu, lui a-t-il apporté le concours de sa foi et de ses œuvres ?

Toute la question est là, non pas peut-être au regard de l'historien humain, mais au regard de celui qui vit dans la lumière de la foi, disons mieux, au regard du Juge souverain.

Voilà la vérité, la seule. Vainement la flatterie humaine, déplaçant le point d'optique de la grandeur, prodiguera-t-elle ses panégyriques et son encens à d'autres avantages. Le Dieu à qui il appartient de prononcer en dernier ressort, ne ratifiera pas les décrets de l'orgueil humain. Que d'oraisons funèbres seront par lui revisées et corrigées ! Que de statues abattues et brisées ! Que de mensongères grandeurs démasquées ! Que de réputations usurpées seront par lui nivelées !

Celui-là seul est grand et restera grand dans l'éternité, qui l'est au jugement de Dieu, c'est-à-dire qui s'est le plus approché de Jésus-Christ, type idéal de toute grandeur.

Appliquons ces considérations, qu'il fallait vous rappeler, à celle qui est aujourd'hui plus particulièrement l'objet de nos hommages. Quelle est donc la fonction de Marie dans l'ordre providentiel ?

Ecoutons le messager céleste que Dieu lui envoie au jour de l'Annonciation. Il va nous l'apprendre.

Après l'avoir saluée pleine de grâce et l'avoir proclamée bénie entre toutes les femmes, l'ange a ajouté : « Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que vous concevrez et que vous enfanterez un fils et vous lui donnerez le

nom de Jésus. Il sera grand et il s'appellera le fils du Très-Haut. »

Quelles paroles ! « Vous êtes pleine de grâce, a dit l'ange à la Vierge, et cependant le Seigneur vous a destinée à recevoir une grâce nouvelle, une grâce qui surpasse toutes les autres et qui vous placera à part parmi les créatures de votre race. Voici que, si vous le voulez, vous deviendrez le séjour, le temple, le sanctuaire, mieux encore : la racine vivante et la mère de Celui qui est la grâce en personne ; vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils ; ce fils sera le fils du Très-Haut. Il naîtra de vous ; vous serez mère comme Dieu est père et si sa génération, à lui, l'emporte sur la vôtre dans l'ordre du temps et de la perfection, dans l'ordre de la réalité votre génération égalera la sienne. Mère de l'homme, vous serez mère de Dieu. C'est Dieu qu'en Jésus vous donnerez à la terre. — C'est jusque là que vous avez trouvé grâce, ô Vierge, ô Mère, ô pleine de grâce ! »

Et en moins de temps qu'il n'en faut à l'éclair pour déchirer la nue, l'Esprit tout-puissant forme du sang de Marie un corps humain parfait qu'anime une âme parfaite, et celui qui avait été engendré avant Lucifer dans la splendeur du Saint des Saints, qui s'était offert à son Père et avait résolu de se faire le Sauveur et le Rédempteur de l'humanité coupable, le Fils unique de Dieu, descend et s'unit à ce corps et à cette âme faits pour lui. Marie possède Jésus-Christ ; il est à elle dans toute sa mesure, sa force et sa grandeur.

Telle est donc, m. f., la mission de Marie : donner Jésus-Christ au monde. Oui, c'est du sang de cette vierge de Juda, comme de la plus pure des matières, que le Rédempteur a voulu se donner à lui-même l'enveloppe corporelle de sa divinité.

A ce moment qui a suivi l'Annonciation et l'Incarnation, véritablement, le Christ a vécu physiquement de la vie de Marie, des pulsations de son cœur, de sa sève maternelle. Plus tard, entre ses bras et sur son sein, il s'est complu à se reposer, se confiant, lui la Providence universelle, à sa sollicitude, s'assujettissant à ses volontés, obéissant à sa voix, l'appelant de ce nom qui dit tout : « Ma mère. »

En sorte que, physiquement et surnaturellement, entre Jésus et Marie existe le lien le plus étroit, le rapport le plus intime, — Marie, c'est déjà Jésus commencé, comme une mère, c'est déjà son fils ; et Jésus, comme tout fils, est quelque chose de sa mère... Merveilleuse et toute spirituelle consanguinité qui est la gloire de Marie et celle de l'humanité.

La gloire de Marie, car si, comme nous l'avons établi tout à l'heure, toute grandeur se mesure à la proximité de Jésus, qui peut s'égaler à cette créature privilégiée qui l'a enfanté au monde et qui par sa maternité confine, selon l'expression de S. Thomas d'Aquin, à la divinité ?

La gloire de notre race, car cette mère de Dieu est de notre famille humaine ; en elle, par elle nous contractons parenté avec Dieu lui-même, et de son front maternel il y a un reflet qui rejaillit sur notre front pour l'illuminer et nous glorifier.

Et cette mission sublime de donner Jésus au monde, mission qui la fait si grande et la place si haut, Marie la remplira et ne cessera pas de la remplir. Si Jésus est en elle, s'il est à elle, elle sait bien qu'il n'est pas venu uniquement pour elle. Est-ce que le réservoir garde pour lui les eaux que lui envoie la source et qu'appelle le sol qu'elles doivent fertiliser ? Souvent, en de longues méditations, penchée sur les Livres sacrés, elle a lu et relu pour elle-même ces soupirs, ces ardentes supplications que depuis la chute d'Adam et l'inoubliable promesse de Dieu, le cœur du peuple juif avait fait passer sur les lèvres de ses prophètes. Elle sent que le monde se meurt et qu'il appelle la vie et que sa mission à elle est de la lui rendre. Voyez-la, à cette heure bénie entre toutes où elle met au monde le fruit conçu dans ses chastes entrailles : elle le prend dans ses mains et le présente à l'humanité, représentée et agenouillée à ses pieds dans la personne des bergers de Bethléem et des Mages de l'Orient, les petits et les grands, les faibles et les puissants, les pauvres et les riches, les humbles et les rois, tous égaux devant Celui qui veut les sauver tous, parce que tous ont besoin du salut.

Ce que Marie a été à la crèche, elle ne cesse de l'être. Car dans les desseins de Dieu, quand on est investi d'un ministère, ce n'est pas pour un jour ; ses dons sont sans repentance et dans son royaume les fonctions sont inamovibles.

Parcourez l'histoire des rapports de Dieu avec l'homme, du Christ avec l'humanité rachetée par lui, et vous verrez que chaque fois que son action se fait sentir, qu'une grâce, qu'une bénédiction, qui, en réalité, sont quelque chose de lui, viennent jusqu'à nous, il y a toujours entre Dieu et nous, entre le Christ et nous, la Vierge Marie, son unique Mère, l'unique voie qu'il s'est choisie pour se rapprocher de nous. « Dieu, dit Bossuet, ayant une fois voulu que Marie coopérât efficacement à donner Jésus au monde, ce premier décret ne se change plus et toujours nous recevons Jésus par l'entremise de Marie. » La Crèche et le Calvaire en sont la preuve ; la Pentecôte, la sollicitude maternelle exercée par Marie sur les Apôtres et la part prise par elle à leurs travaux, en sont le témoignage pour les premiers jours de la propagation de l'Evangile, et depuis lors chaque siècle enregistre en des formes diverses c'est vrai, mais très réelles cependant et sur le sens desquelles il n'y a pas à se tromper, cette intervention incessante de Marie, toujours Mère de Jésus, l'enfantant dans les âmes, le rendant à celles qui l'avaient perdu et oublié, le ramenant dans les sociétés qui veulent s'égarer loin de lui.

II. — *La maternité divine de la T. S. Vierge justifie le culte que lui rend l'humanité*

Donner Jésus au monde ! Voilà donc Marie, voilà sa mission et voilà ce qui fait sa grandeur ! Mais voilà aussi, m. f., ce qui justifie les hommages dont la terre n'a cessé d'entourer le souvenir de Marie, la raison du culte que nous lui avons voué,

l'explication la plus vraie des louanges que nous lui adressons, des bénédictions dont nous entourons son nom, de la confiance et de l'amour que nous avons pour elle.

Ah ! sans doute, elle est la plus pure de toutes les créatures, la plus belle aux yeux de Dieu ; elle a été la plus fidèle à son service : *ecce ancilla Domini ;* elle est le trône de la sagesse : *sedes sapientiæ ;* la mère de la miséricorde : *mater misericordiæ ;* la Reine des anges et des hommes. Mais toutes ces perfections qu'il a plu au Souverain Maître de prodiguer à son âme, tous ces titres magnifiques qui marquent les fonctions qu'elle exerce, ne sont pas la raison dernière de nos hommages ; il faut remonter plus haut, plus haut encore, et s'arrêter à cette mission première de Marie, à cette raison d'être que je vous ai signalée tout à l'heure, la mission de donner au monde son Dieu, son Sauveur et son Rédempteur.

Dans l'auréole dont son amour et sa reconnaissance ont entouré dans le passé et entoureront toujours dans l'avenir le front virginal de Marie, l'humanité chrétienne a gravé ces mots qui expliquent tout : *Mater Christi.* Elle est la mère du Christ.

Et de fait, c'était bien cela qui devait la toucher davantage. Marie, par sa mission, n'a-t-elle pas réalisé nos plus chères espérances ? Reportez-vous par la pensée à dix-neuf siècles en arrière ; mettez la main sur le cœur de l'humanité pour en saisir les battements, expression de ses désirs ; écoutez les cris et les supplications qui s'échappent de ses lèvres et témoignent de ses espérances et de ses aspirations, et vous constaterez que l'âme humaine n'avait pas cessé, depuis les tristes jours de la chute, d'abriter dans ses replis la mystérieuse assurance de revoir Dieu sur la terre, de recevoir de lui le salut, de reprendre avec lui ses rapports si doux dont elle n'avait pas perdu le souvenir.

Oui, à l'heure où Marie paraissait sur la terre, la sublime espérance que Dieu dans sa miséricorde avait jetée au cœur de son enfant coupable, travaillait plus que jamais l'âme humaine... Sans se douter que son bonheur était si proche, elle marchait dans la nuit en cherchant la lumière et pendant que les élans de son cœur montaient vers le ciel pour y appeler Dieu, son œil fixé vers l'Orient s'essayait à découvrir, dans les dernières ombres de la nuit et au milieu de la corruption qui s'était répandue sur le monde, cette étoile de Jacob que le prophète avait saluée comme la lumière préparée par Dieu lui-même à son Christ et qui devait annoncer que la femme, que la Vierge immaculée avait conçu et enfanté un fils, l'Emmanuel, le Dieu avec nous !

Et voilà pourquoi, m. f., à l'heure où l'Evangile se répandant sur le monde, celui-ci comprit que c'était vrai, que l'Orient avait donné sa clarté, que l'étoile avait lui, que la Vierge avait enfanté, que le péché avait trouvé son Réparateur, l'ennemi et la mort leur vainqueur, qu'en un mot Jésus-Christ était né, et qu'en lui, par lui et avec lui Dieu était avec nous, qu'il était revenu vers nous, à cette heure commença pour celle qui était sa mère, pour Marie, ce culte de respect et de reconnaissance qui n'a et ne peut avoir d'autre mesure que celle du don qu'elle a fait à la terre...

Descendez dans les catacombes, entrez dans les premières basiliques et vous trouverez, avec les images de Marie, le témoignage du culte des premiers chrétiens pour la Mère de Dieu. Repassez les actes de ces conciles fameux, les premiers dont l'histoire a conservé le nom, et vous constaterez la place que tenait déjà le culte de Marie dans les sollicitudes de l'Eglise... Souvenez-vous des tressaillements de joie que ressentit le monde chrétien quand, de son autorité souveraine, au v[e] siècle, le concile d'Ephèse condamna l'hérésiarque Nestorius et avec lui tous ceux qui avaient mis en doute ou mettraient en suspicion la maternité divine de Marie... Rappellerai-je à votre souvenir la piété du moyen âge pour Marie, son zèle pour sa gloire ? Et les plus belles cathédrales bâties en son honneur ne sont-elles pas le témoignage indestructible de la reconnaissance de l'humanité pour celle qui nous a donné Jésus ?

Notre siècle a-t-il menti au passé ? Non, non ; lui aussi a vu se continuer et croître, nous pouvons l'affirmer, le culte de la T. S. Vierge. Par la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, par les nombreuses apparitions de Marie, par l'élan qui poussait les âmes chrétiennes partout où elle avait posé son pied virginal et fait entendre sa voix, par le zèle admirable des Souverains Pontifes à propager le Rosaire et l'empressement avec lequel le monde chrétien a chanté ses *Ave,* ce siècle a bien été le siècle de Marie, et aujourd'hui comme aux temps passés, comme aux premiers siècles de l'Eglise, l'humanité baptisée, qui croit, qui espère et qui prie, n'a pas cessé d'entourer Marie de son amour et de sa reconnaissance, parce qu'elle n'a pas cessé de croire que c'est elle qui nous a donné Jésus-Christ, son unique Sauveur et Rédempteur, que c'est par elle que nous est venu et que nous viendra le salut.

Et maintenant, que peuvent faire les objections ? Je sais bien que des hommes se sont levés pour critiquer notre culte envers Marie, qu'ils y ont vu une insulte à la dignité de l'homme, s'agenouillant devant les images d'une créature, — un larcin à la gloire de Dieu, à qui nous semblons, disent-ils, égaler une de ses œuvres. Ceux qui parlent ainsi n'ont rien compris à notre amour et aux témoignages qui en sont l'expression. Qu'ils se rappellent la parole de l'Apôtre : « Marie, de qui est né Jésus ! » Qu'ils cherchent à en pénétrer tout le sens, toute la profondeur ! Qu'ils se mettent bien en face du don que Dieu a fait à Marie et que par Marie il a fait à la terre ! Alors ils comprendront que jamais l'homme ne pourra excéder dans sa reconnaissance et dans sa piété envers cette femme choisie par le Maître de toutes choses pour être la voie par laquelle le Christ vient à nous et par laquelle nous allons au Christ. Ils comprendront alors la doctrine de l'Eglise, la base sur laquelle repose notre dévotion, ce qui en est l'apologie et la justification.

Non, nous ne confondons pas le Créateur et la créature ; nous l'appelons mère de Dieu, mère du

Christ, et qui niera qu'elle le soit ? Nous suspendons ses images à une place d'honneur dans nos églises et nos demeures ; nous aimons à entrer dans ses confréries, à nous ranger sous les plis flottants de ses bannières, c'est vrai ; nous dédions des autels et des sanctuaires à Dieu sous son vocable, nous l'implorons, nous la vénérons, mais nous n'en faisons pas l'égale de la divinité. Nous confessons qu'entre elle et Dieu, qu'entre elle et le Christ, il y a une distance infinie. Mais aussi nous croyons qu'à cause même de sa maternité divine, dans une mesure inégale sans doute, mais très réelle et immense, elle est devenue dans l'ordre surnaturel, — comme le Christ Sauveur, — notre chef, notre tête, notre idéal et la source de notre perfection. Ce que son Fils possède par nature, ce qu'il donnera par droit, en vertu de son union à la divinité, Marie l'accordera par faveur. Jésus prendra dans son propre fonds, Marie ne tirera rien d'elle-même, mais elle communiquera ce qu'elle aura reçu. Toutes les grâces viendront du Fils, mais elles passeront par la Mère. Lui sera la source, elle sera le canal et c'est assez, n'est-ce pas ? pour qu'après Dieu et le Verbe Incarné nous lui donnions la première place dans notre piété. C'est assez pour que ce culte spécial que nous lui vouons soit pleinement justifié. Et Dieu n'est pas jaloux, croyez-le ; le Christ lui-même ne nous a-t-il pas donné l'exemple, durant sa vie mortelle, de la confiance la plus douce, de l'affection la plus tendre pour celle qu'avec lui nous appelons notre Mère ?

Ne craignez donc pas, m. f., en ce mois où nous allons la glorifier ensemble et tous les jours de votre vie, de donner libre cours aux élans de votre cœur, aux effusions de votre piété. Marie c'est Jésus préparé, c'est Jésus commencé, c'est la Mère de Jésus. Tout est là et tout se justifie par là.

* *

Je vous ai dit ce qui fait la grandeur de Marie, ce qui légitime et justifie le culte dont l'humanité a entouré sa personne, son souvenir et son nom. Elle est la Mère de Jésus ! Dans l'intime de vos cœurs, vous avez souscrit à mes affirmations et à ma louange.

Sans doute, Marie, comme les Saints, n'a pas besoin d'être louée ; la gloire où Dieu l'a placée suffit à son bonheur. Toutefois, parce qu'elle est notre Mère, elle n'est pas insensible à nos efforts et nous savons que l'encens qui lui est offert revient toujours à notre cœur en bénédictions. Puissions-nous en faire toujours la douce expérience. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XLVI

16e Dimanche après la Pentecôte

LA GUÉRISON DE L'HYDROPIQUE

Le récit évangélique de ce jour nous montre Jésus-Christ à un banquet, dans la maison d'un chef des Pharisiens.

I

Ce qui frappe tout d'abord, c'est d'un côté la bonté ineffable du Sauveur envers ses ennemis, et de l'autre, la haine, la basse jalousie des Docteurs et des Pharisiens contre lui.

Combien Jésus-Christ ne se montre-t-il pas prévenant à leur égard !

Remarquez que c'est lui qui fait la première démarche, qui vient les trouver, qui consent à se faire leur obligé ! Et, même en supposant que dans les circonstances dont il s'agit, les Pharisiens aient invité Jésus à leur fête, c'est évidemment moins pour lui faire honneur ou lui être agréables, que pour lui tendre un piège et l'observer.

Toutefois, le Fils de Dieu, qui connaît ces dispositions haineuses, puisqu'il lit au fond de leurs cœurs, ne se laisse point rebuter par leur feinte. Il leur apporte le bienfait de sa présence. C'était, déjà, un premier acte de bonté.

En voici un second. La vie désordonnée et toute pleine de vices des Pharisiens réclamait une leçon. Jésus la leur donne, mais avec quels ménagements, avec quelles précautions !

Sa Providence permet qu'un hydropique pénètre dans le lieu du festin.

L'hydropique, vous le savez, est brûlé d'une soif inextinguible ; une partie de son corps est gonflée, l'autre se dessèche ; et de ce corps, où tout se change en impureté, s'exhale une odeur fétide.

Or, la hideuse maladie que cet homme porte dans son corps, les Pharisiens, eux, l'ont dans l'âme. Toute leur vie est là pour en rendre témoignage. Jésus, qui les connaît bien, voudrait les guérir sans trop les humilier, les rappeler au souvenir de leur indignité personnelle sans trop les révolter, et voilà pourquoi il accomplit sous leurs yeux un grand miracle.

Il guérit l'hydropique, leur manifestant d'un même coup, dans ce prodige, l'horrible plaie de leur âme, et le remède qui, seul, peut la guérir. Jésus pouvait-il user à leur égard de plus de ménagements et d'une plus grande bonté ?

Cependant, rien n'y fait, et pendant que le Fils de Dieu poursuit leur conversion ils rêvent sa mort et ne pensent qu'aux moyens de le perdre. S'ils laissent entrer l'hydropique, ce n'est pas qu'ils aient souci de sa guérison, c'est qu'ils espèrent, quoi qu'il arrive, tirer parti de sa présence contre Jésus. Si, en effet, la guérison du pauvre malade a lieu, ils accuseront Jésus de violer le sabbat. Si l'hydropique n'est pas guéri, ils proclameront son impuissance, sa dureté !

Quelle pitié de sentiments ! Vraiment, les Pharisiens ne sont-ils pas plus malades, plus horribles, mille fois, que l'infortuné qu'ils reçoivent chez eux ?

II

Mais, chose triste à dire, cette race hypocrite et méchante n'est pas éteinte parmi nous. Car, au fond, et à vrai dire, tous ceux qui, à notre époque, lèvent l'étendard de la révolte et qui blasphèment, ne res-

semblent-ils pas à ces Pharisiens ? Ont-ils donc moins de vices et de péchés ? Ont-ils dans leur cœur moins de mépris pour lui ? Ont-ils plus de droiture et de simplicité ? Ont-ils plus de doctrine et de vrai savoir ?

Et, pendant que ces modernes Pharisiens blasphèment ainsi ce qu'ils ignorent, Jésus est-il pour eux moins libéral que pour leurs ancêtres ?

Quelle époque de l'histoire fut plus riche que la nôtre en prodiges de toutes sortes ? Quel siècle vit des effusions de grâce plus abondantes ? Aujourd'hui, ce ne sont plus des particuliers, des individus isolés qui se convertissent, ce sont les peuples païens qui se font baptiser à la voix des missionnaires. A Lourdes, chaque année, s'opèrent une foule de guérisons et de retours à Dieu. Et les Pharisiens ne voient pas, ne comprennent pas !

Plaignons-les, mais ne les imitons pas. C'est ce que je tiens surtout à vous dire, m. f.

Souvent, en voyant autour de soi tant de monde vivre sans Evangile, sans foi, sans Christ, sans Dieu, on est comme ébranlé dans ses propres convictions : à ces heures de tentation nous sentons le doute, comme un froid glacial, parcourir tous nos membres. Gardons-nous bien de succomber ; ce serait là un outrage sanglant à Jésus-Christ et à tout ce qu'il y a de meilleur en nous. Jamais le soldat qui s'enfuit à la vue de l'ennemi ne sera le modèle du combattant généreux qui aspire à la victoire.

Nous savons pourquoi les Pharisiens de tous les temps sont pleins de haine et de jalousie pour Jésus-Christ ; pourquoi, au lieu de l'écouter et de se convertir, ils lui posent des questions. Nous savons pourquoi, enfants de corruption, ils persécutent le Saint de Dieu et les âmes qu'il a délivrées par la puissance de son bras. Encore un coup, plaignons-les, et restons fermes dans notre foi.

Imitons plutôt l'hydropique de l'Evangile, et, comme lui, sachant bien que nous sommes malades, approchons-nous de Jésus ; tenons-nous devant lui. Alors, nous serons guéris, tandis que ceux qui l'évitent, qui le fuient, ne le seront pas.

XLVII

17e Dimanche après la Pentecôte

LA PRATIQUE DES ŒUVRES DE MISÉRICORDE

En écoutant l'évangile de ce jour, on admet sans peine que le principal commandement de la Loi ait pour objet l'amour de Dieu. Mais on éprouve une certaine surprise en entendant Notre-Seigneur demander pour le prochain un amour semblable. Ce sentiment contrarie notre penchant naturel à l'égoïsme, car, comme le disait un proverbe ancien : « L'homme, pour son semblable, a la férocité du loup. » Mais en revanche, la pratique de ce devoir renferme les plus précieux avantages. Je ne parle pas ici des récompenses éternelles, j'envisage seulement les répercussions sur cette vie. Or je ne crains pas d'affirmer que dans la pratique des œuvres de charité nous trouvons *la foi* ou *l'affermissement de la foi ;* nous trouvons aussi la source de la *vraie perfection* morale ; car c'est là le double résultat de l'exercice de la charité.

I

Le spectacle de la misère arrache facilement aux plus endurcis un acte de foi. Quand nous voyons tous ces pauvres êtres humains, accablés par la maladie, ruinés par le malheur, abîmés par le travail, l'épreuve et la douleur ; quand nous contemplons toutes ces misères physiques et morales et que nous sommes témoins de la résignation et du courage avec lesquels tous ces malheurs sont supportés, oh ! alors nous disons : « Il faut qu'il y ait un Dieu pour ces braves cœurs ; il faut qu'une force supérieure les soutienne ; il faut surtout qu'il y ait une compensation à leur souffrance, et que, par delà la vie, ils puissent entrevoir avec certitude l'aube d'un jour plus gai, le rayonnement d'un autre soleil qui réjouira leur âme et leur donnera la lumière et la paix. »

Il est un autre spectacle non moins salutaire, c'est celui des dévouements au service de la misère, de tant d'héroïsmes publics ou cachés qui s'ingénient à mettre un peu de baume sur toutes les blessures humaines, de tant de sublimes amours qui n'aspirent qu'à se donner et à répandre les flots de l'affection la plus vraie et la plus désintéressée sur tous les malheureux qui en sont privés.

Ces dévouements, ces héroïsmes, ces amours sont innombrables, j'entends parmi les chrétiens, parmi les disciples du Christ et les observateurs de sa loi. A la vue des œuvres innombrables de miséricorde inspirées par l'Eglise, créées par elle, soutenues par elle, nous serons forcés de convenir qu'il y a en elle une vertu divine, et nous aurons la foi.

Cette foi, nous l'obtiendrons plus facilement encore ; nous la raffermirons plus sûrement, si nous nous livrons nous-mêmes à la pratique de la charité. Le contact avec la misère fait du bien ; il rabat notre orgueil, il nous fait sentir notre néant, il amollit notre cœur, et c'est la meilleure préparation à la réception de la foi. Et puis, si on se dévoue, on sent, ne serait-ce que par le fait de l'ingratitude dont parfois le dévouement est payé, qu'il faut puiser à une source supérieure la force du dévouement et de l'abnégation, et on fait aisément un acte de foi en un Dieu qui récompensera toute vertu.

II

Non seulement l'exercice de la charité mène à la foi et fortifie les croyances, mais il nous rend encore meilleurs.

Il y a de grandes âmes parmi la foule des souffrants, il y a des héros. Leurs actions ne seront peut-être pas colportées sur les ailes de la renommée aux quatre coins du monde ; la gloire ne fera peut-être pas prononcer leurs noms sur toutes les lèvres ; leurs contemporains les ignoreront peut-être, et la postérité pourra ne pas fixer dans la pierre ni le marbre leur souvenir. C'est possible et même probable. Mais ils ne s'en élèvent pas moins à des hauteurs vertigineuses, et leur grandeur morale dépasse

celle de ces hommes que le monde pourtant appelle grands. Qu'ils soient ces pauvres, n'ayant pas de quoi vivre eux-mêmes, et cependant tout occupés à ramasser dans les boues des grandes villes de petits abandonnés, de petits vagabonds, pour en faire d'honnêtes gens ; qu'ils soient ces pauvres filles aveugles qui, malgré leur éternelle nuit, ont appris à filer la laine et à coudre pour donner du pain à une mère aveugle elle-même et qu'elles adorent ; qu'ils soient ces êtres qui souffrent toute leur vie, dont l'enfance rachitique a été sans soleil et sans joie, qui ont tout le temps végété dans des logis sombres, qui ont atteint la vieillesse sans rencontrer un instant de bonheur ni de santé et qui, dans l'endurance de ce continuel martyre, ont trouvé cependant le moyen d'être bons, inépuisablement, à toute heure, durant des années, sans une minute de faiblesse, sans un retour de défaillance, sans un murmure, oui, quels qu'ils soient, on ne peut les approcher sans s'apercevoir qu'on touche aux sommets de la grandeur morale, surtout quand l'amour de Dieu et la foi sont la source de si sublimes vies. Et alors on se sent porté à devenir meilleur, à désirer aussi souffrir patiemment, et on comprend tout ce qu'il y a de beau, de noble dans la peine, la souffrance et la résignation.

Si on va plus loin, si, pris d'une sympathie profonde pour le malheur et l'infortune, on essaie d'y porter quelque adoucissement, si on pratique la pitié à l'égard des pauvres, des malheureux, des délaissés, des souffrants, si on exerce la miséricorde à l'égard des ignorants, des pécheurs, si on console, c'est alors surtout qu'on se purifie, qu'on se perfectionne, et, pour dire le vrai mot, qu'on se sanctifie. Car pratiquer la charité, cela ne va pas sans d'autres vertus ; cela ne va pas sans humilité, sans compassion, sans détachement, sans abnégation, sans efforts et sans sacrifices de temps, d'argent, de goûts, de préférences, d'aises et de commodités. Cela ne va pas par conséquent sans une multiplication d'actes de vertus.

Et si on est vraiment chrétien, si on se rappelle les enseignements de l'Evangile, on y apprend deux choses qui, elles encore, ne servent pas peu à nous parfaire et à nous créer de nombreux mérites. C'est l'exemple de Jésus-Christ que l'on sait imiter, puisque sa vie fut faite surtout de dévouement et de charité pour toutes les misères du corps et de l'âme ; et rien ne peut être pour nous un plus sûr moyen de sanctification que de lui ressembler, à lui, la sainteté même. C'est aussi la doctrine de Jésus-Christ qu'on pratique, de Jésus-Christ qui veut bien s'identifier avec le pauvre, avec le malheureux et avec le souffrant. Etre bon, dévoué, charitable, compatissant pour ses frères souffrants, c'est donc être bon pour Jésus-Christ, dévoué à Jésus-Christ, charitable et compatissant pour Jésus-Christ ; en un mot, c'est faire du bien à Dieu. Que peut-il se faire de meilleur ici-bas et qu'y a-t-il de plus méritoire, et par conséquent de plus sanctifiant ?

Ecoutons, m. f., cette voix de la pitié qui parle en nous, et qui est l'excitant à accomplir le premier des commandements : Tu aimeras Dieu de toute ton âme. C'est là une vertu chrétienne. J'ajoute que c'est une vertu bien française, puisqu'un cri de détresse, en quelque endroit du monde qu'il soit poussé, émeut toujours les cœurs de France et provoque aussitôt toutes les générosités. C'est notre honneur.

Efforçons-nous de toujours mériter cet honneur. Rapprochons-nous de ceux qui souffrent ; rapprochons-nous des pauvres, des déshérités, et, à leur tour, ils nous rapprocheront les uns des autres. Le même sentiment de pitié qui aura fait battre nos cœurs fera rencontrer nos mains dans une fraternelle étreinte.

En un mot la miséricorde hâtera la réalisation de cette grande union de tous dans la charité du Christ, telle que le Christ la souhaitait dans une si ardente prière à son Père. Elle hâtera enfin et assurera notre réunion à Dieu pour jamais dans le ciel. Ainsi soit-il.

LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

63

La poule

Le prédicateur de ce soir parle beaucoup à ses heures : il glousse, mais il parle bien mieux par ses exemples que par ses paroles. Ce prédicateur, c'est la poule.

I. — L'amour paternel

« *O homme, je t'apprends à aimer tes petits en te montrant comment j'aime les miens.* »

Les autres oiseaux, en effet, ne s'occupent de leurs petits que pendant qu'ils sont dans le nid ; mais la poule garde les siens et se dévoue pour eux jusqu'à ce qu'ils aient grandi. Parents, vous aussi vous devez, à l'exemple de la poule, aimer les enfants que Dieu vous a donnés, mais cet amour doit être éclairé.

1. Il en est un que tous les parents, à part de rares exceptions, ont pour leurs enfants : c'est l'*amour sensible,* naturel et tout humain. Mais cet amour, qui est légitime, ne suffit pas et souvent fait plus de mal que de bien aux enfants, s'il n'est pas perfectionné par un autre amour.

L'amour sensible, abandonné à lui-même, est idolâtre, aveugle et faible. 1° *Idolâtre :* les enfants sont de petits dieux, surtout le premier : âgés de quinze jours ils font déjà des miracles ; on les admire, on est en extase devant eux ; 2° *aveugle :* Oh ! les nôtres ! se dit-on, il n'y en a point comme les nôtres ! Ils sont des perfections ! — Pauvres parents ! les vôtres sont absolument comme les autres. Ils ont les sept péchés capitaux en germe, et si vous ne vous en occupez pas, ces germes vous porteront plus tard de tristes fruits ; — 3° *faible :* on cède quand il ne faudrait pas céder ; on ne corrige pas quand il faudrait corriger, on laisse tout faire.

2. Il faut donc que l'amour purement naturel soit complété, perfectionné par l'*amour surnaturel*, c'est-à-dire qu'il faut, parents, que vous n'aimiez pas seulement vos enfants parce qu'ils sont les vôtres, parce qu'ils sont votre chair, votre sang, mais encore et surtout parce qu'ils sont les enfants de Dieu, et les enfants de Dieu plus encore que les vôtres. Car ils ne sont vos enfants que par leur corps, mais ils sont les enfants de Dieu parce que c'est lui qui leur a donné tout leur être, corps et âme, parce qu'il a fait leur âme à sa ressemblance et qu'il pourvoit à leurs besoins en cette vie par sa Providence. S'ils sont baptisés, c'est lui encore qui les a rendus participants de sa vie divine par sa grâce et qui pourvoit à tous les besoins de cette seconde vie par son Eglise.

Que demande des parents l'amour surnaturel ? Puisque leurs enfants sont bien plus les enfants de Dieu que les leurs, les parents doivent les aimer surtout pour Dieu, pour les donner à Dieu et pour leur donner Dieu. Ils doivent donc avant tout leur apprendre à connaître, aimer et servir Dieu, les détourner du péché qui les ravirait à Dieu et par conséquent leur inspirer l'horreur du péché, non pas seulement à cause des châtiments qu'il attire, mais à cause de la peine, de l'offense qu'il fait à Dieu. Il faut leur apprendre avant tout à aimer le bon Dieu, à chercher à faire en tout plaisir à Jésus qui les aime ; il faut les recommander à Dieu à tout instant par la prière.

Parents, avez-vous cet amour surnaturel pour vos enfants ? Si vous ne l'avez pas, il vous sera impossible de les élever convenablement, car au lieu d'arracher dès le bas âge, par une éducation ferme, les germes des passions qu'ils ont apportés en venant au monde, vous les cultiverez en eux en les flattant, en les louant, en faisant tous leurs caprices. Vous l'expierez plus tard, mais le mal sera irrémédiable.

II. — La vigilance des parents

« *Je garde mes poussins sous mes ailes et je glousse sans cesse pour les rappeler quand ils s'éloignent. Parents, je vous donne par là un bel exemple à suivre.* »

Cela signifie, parents, que la poule vous apprend à garder vos enfants le plus possible à la maison, près de vous, sous vos yeux. C'est là qu'ils sont bien et à l'abri d'une foule de dangers. Il est très mauvais de laisser vos enfants s'habituer à courir les rues, à sortir le soir sans que vous sachiez où ils vont et avec qui ils sont. C'est votre droit et votre devoir de contrôler leurs sorties.

Quelle faute que l'insouciance chez les parents, et combien elle est funeste ! Il est huit heures, dix heures du soir, minuit même. Un jeune homme, voire quelquefois une jeune fille, court les rues, les cabarets, en de mauvaises compagnies. Et le père et la mère dorment tranquilles, pendant que leur enfant, que Dieu leur a confié, se perd, compromet son avenir et se damne.

— Nous leur avons dit cent fois de rentrer à l'heure, répondent les parents, et ils n'obéissent pas.

— Eh bien ! il faut les faire obéir et au besoin aller là où ils sont pour les défendre contre eux-mêmes et contre les séductions. Vous avez aussi de par la loi le droit de faire fermer les cabarets à des heures fixées. Pourquoi ne le fait-on pas ?

III. — Nourrir ses enfants

« *Je cherche la nourriture pour mes poussins et quand je la trouve je les appelle. Voilà encore une leçon pour vous, parents.* »

Parents, la poule vous apprend à donner à vos enfants la nourriture nécessaire. — Est-ce que nous ne le faisons pas ? me direz-vous. Si des parents laissent périr leurs enfants d'inanition et de misère, ce n'est pas nous. — Mais si, c'est bien vous. Car, hélas ! beaucoup de parents ne songent qu'à nourrir le corps de leurs enfants et les laissent manquer du pain de l'âme.

Le corps, ce n'est pas eux, ce n'en est que l'enveloppe. Eux, c'est leur personne, qui connaît, qui comprend, qui aime, qui veut, en un mot c'est leur âme. Or cette âme, elle aussi, demande une nourriture, pour entretenir en elle la vie divine de la charité : c'est la parole de Dieu et l'Hostie, c'est l'enseignement chrétien et la communion. Avez-vous soin de donner en suffisance à vos enfants ce double aliment ? Combien petite est la portion que vous leur procurez !

— Ils ne veulent plus venir au sermon, à la Table sainte, me direz-vous, nous ne pouvons pas les y porter.

— Oui, mais vous avez une corde pour les traîner : l'exemple. *Exempla trahunt.*

64

La poule *(suite)*

IV. — Réchauffer le corps et l'ame

« *J'appelle mes poussins sous mes ailes pour les réchauffer, tant qu'ils n'ont pas assez de duvet. Parents, en faites-vous autant pour vos enfants ?* »

Qu'est-ce qu'il faut tenir au chaud, ou réchauffer dans vos enfants ? Leur corps ? — Oui. Je dis cela pour vos jeunes filles qui s'en vont à moitié vêtues, jupes et manches courtes, bas transparents, cou et épaules découverts. Cette folie pourra leur coûter cher pour la santé de leurs corps.

La santé de leur âme en est aussi compromise : car si elles sont assez peu chrétiennes pour accepter ces modes sans pudeur, c'est que leur âme a besoin d'être réchauffée au feu de l'amour du bon Dieu qui leur inspirera le respect de leur corps et de ceux qui les entourent.

Mais c'est surtout les âmes des enfants qu'il faut tenir bien chaudes. Cela veut dire qu'il faut les préserver du péché, qui tue la vie en elle et leur laisse le froid du cadavre, froid qui est l'absence de l'amour de Dieu. Votre premier devoir, parents, c'est d'être vous-mêmes embrasés d'amour de Dieu pour pouvoir allumer, rallumer au besoin, entretenir et accroître ce feu dans l'âme de vos enfants. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Si vous êtes froids

vous-mêmes, vos enfants ne se réchaufferont pas à votre contact.

L'amour de Dieu peut être justement comparé aux ailes de la poule, car c'est par cet amour, parents, que dès cette vie votre âme pourra planer au-dessus de la terre pour s'envoler au ciel après votre mort. Et si vous avez ces ailes de l'amour, vous en couvrirez vos enfants en aimant Dieu en eux, et vous réchaufferez leurs cœurs comme la poule réchauffe ses poussins sous ses ailes.

V. — Les ailes protectrices

« *Si je mets mes poussins sous mes ailes, c'est aussi pour les protéger quand un danger les menace. Parents, imitez-moi.* »

Contre qui devez-vous défendre vos enfants ? — Ce n'est pas contre leurs autres supérieurs, curé, maîtres, qui les reprennent ou les corrigent pour leur bien ; ce serait leur rendre un mauvais service, alors même que ces autres supérieurs se tromperaient. Les enfants toujours soutenus par leurs parents font leur croix plus tard. Ce n'est pas trop de toutes les autorités réunies pour les maintenir dans le devoir.

Les ennemis véritables à écarter sont d'abord le démon, lion rugissant qui cherche des proies à dévorer ; ensuite le monde impie et corrompu, ce sont les mauvais camarades, les araignées, c'est-à-dire les étourdies qui cherchent à les prendre dans leurs pièges.

Parents, avez-vous des ailes assez fournies, assez fortes, pour couvrir vos enfants, les préserver de tous les dangers ? Savez-vous employer la fermeté, la vigilance, la correction autant que cela est nécessaire ?

Et je vous dirai que tout cela, même pratiqué à la perfection, ne suffit pas : vos ailes sont trop faibles et les vautours trop forts. Il faut mettre vos enfants sous les ailes de la protection divine. Pour cela il faut prier cent fois le jour pour vos enfants, il faut communier souvent pour avoir Jésus en vous et avec vous. Il faut aussi vous faire aider par le prêtre, représentant de Dieu, lui confier vos craintes, vos inquiétudes motivées au sujet de vos enfants, pour qu'il vous aide de ses conseils, de son autorité et de ses prières.

VI. — L'abnégation chrétienne

« *O homme, je te donne mes œufs, c'est-à-dire mes espérances maternelles et ma chair, pour ta nourriture. Sache faire de même le sacrifice de tes enfants au bon Dieu, s'il te les demande pour le sacerdoce ou la vie religieuse.* »

Abraham reçut de Dieu l'ordre d'immoler en sacrifice son fils Isaac. En obéissant à Dieu, il mérita à Isaac d'être le père d'un grand peuple. Parents, parmi les enfants que Dieu vous a donnés, il est possible, il est probable que Dieu se réserve l'un ou l'autre, surtout si vous avez une nombreuse famille. Il le veut pour le sacerdoce ou la vie religieuse. C'est un grand honneur qu'il vous fait et un grand avantage qu'il vous offre, à vous et à votre famille. N'hésitez pas à sacrifier vos espérances humaines sur ces enfants. Vous en ferez, vous aussi, les pères et les mères spirituels d'une multitude d'âmes. N'hésitez pas, quand même il faudrait pour cela vous sacrifier vous-mêmes. Vous en serez bien récompensés.

VII. — L'amour de Jésus

« *Quand tu me vois, chrétien, je dois te faire penser surtout à Jésus, qui s'est lui-même comparé à moi pour te faire comprendre sa tendresse et sa bonté pour toi.* »

C'était peu de temps avant sa Passion. Jésus allait de Béthanie à Jérusalem. En descendant le Mont des Oliviers, il aperçut devant lui la cité de David dans toute sa splendeur. C'est alors que, prévoyant le sort qui allait être réservé à la ville déicide, il s'écria : « Jérusalem, Jérusalem, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! » (Math., xxiii, 37). Et en disant cela, Jésus pleurait. La tendresse qu'il avait pour les enfants ingrats de Jérusalem, il l'a pour chacune de nos âmes.

Comme la poule, il nous met sous les ailes de sa divine Providence ; il veille sur nous comme sur la prunelle de ses yeux ; il s'occupe continuellement de nous pour nous protéger, pourvoir à tous nos besoins spirituels et temporels, à ce point que pas un cheveu ne tombe de notre tête sans qu'il le permette.

Comme la poule, quand nous nous éloignons de lui il nous rappelle, il court après nous ; et combien il est triste et affligé quand nous ne voulons pas revenir ! Il pleure sur nous comme il pleura sur Jérusalem. Oh ! ne le faisons plus pleurer !

65

Le berger

Notre prédicateur de ce soir se voit le long des routes, dans les pâturages. Ici il est ordinairement jeune encore. Mais il n'en donne pas moins de bonnes leçons. C'est le petit berger.

I. — Tout homme doit être berger

« *Vous qui me voyez passer, songez que ma fonction est aussi la vôtre.* »

1. D'abord, nous avons chacun en nous-mêmes un petit troupeau sur lequel nous devons veiller et qui sans cela irait au dommage, c'est-à-dire nous mènerait au péché. Ce troupeau, ce sont nos sens, les facultés de notre âme, en particulier nos yeux, nos oreilles, notre langue, nos pieds, notre imagination, notre mémoire, notre cœur, nos penchants, nos passions. Les prédicateurs précédents nous ont déjà signalé les dangers auxquels nous exposent la plupart d'entre eux. Veillons en particulier sur l'imagination, la folle du logis, dont les divagations sont très dangereuses ; sur la mémoire qui peut nous donner de fortes tentations en nous rappelant certains souvenirs. Notre-Seigneur lui-même nous recommande cette tâche : « Veillez et priez, dit-il,

car l'esprit est prompt et la chair est faible. » (Math., xxvi, 41).

2. Ensuite si Dieu vous a donné des enfants, si vous avez des employés, des domestiques, vous avez par le fait charge d'âmes et vous devez garder soigneusement celles qui vous sont confiées, pour les empêcher d'aller au péché et les conduire au bien.

Sur quoi devez-vous plus spécialement veiller, parents, maîtres, supérieurs ? Surtout sur les lectures, les compagnies, les sorties, les liaisons, les fréquentations avec les personnes d'un autre sexe : car en tout cela il y a la bête humaine qui se réveille et risque de provoquer des dégâts.

Et quand vous aurez bien surveillé jour et nuit, partout et toujours, vous serez encore surpris. On trompera votre surveillance. Ne vous rappelez-vous pas comme vous avez été habiles vous-mêmes jadis pour échapper à celle de vos parents et de vos maîtres ? Et vous croyez qu'on n'a plus aujourd'hui la même habileté ? Maintenant vous dormez tranquilles, tandis que le loup est peut-être dans la bergerie et tout le troupeau au dommage.

Etes-vous, en particulier, assez *les bergers de vos bergers et bergères ?* Eux aussi ont besoin d'être gardés et souvent ils en ont plus besoin que les bêtes qu'ils suivent. Le saint Curé d'Ars pleurait en parlant des dangers auxquels sont exposés les petits bergers et des fautes qu'ils sont exposés à commettre.

3. Parents et maîtres, avez-vous soin aussi de conduire votre troupeau aux bons pâturages, en lui donnant ou faisant donner une solide instruction religieuse, en lui inspirant toujours les idées de la foi et non celles du monde, en le formant à une solide piété, en le rendant avide de la parole de Dieu et des sacrements ?

Hélas ! souvent les bêtes de l'écurie sont mieux soignées, mieux nourries, mieux entretenues que les âmes des enfants.

II. — Le bon berger

« *On exige de moi que je sois bon berger, que je ne dorme pas ou que je ne m'amuse pas au lieu de garder mes bêtes. Chrétiens, pourquoi n'êtes-vous pas aussi exigeants avec vous-mêmes ?* »

Il est bien vrai que le berger, pendant qu'il dort ou s'amuse, ne peut pas garder son troupeau. Mais n'est-ce pas le cas dans lequel se trouvent la plupart des hommes ? Tout occupés des affaires de cette vie qui, à côté de l'affaire du service de Dieu et du salut des âmes, sont de vrais amusements d'enfants, des bagatelles, ils négligent complètement de surveiller la bête humaine qui est en eux, c'est-à-dire leurs passions ; ils ne songent nullement à arrêter les bêtes fauves du dehors : le monde, les démons, pour les empêcher de ravager les champs des âmes.

Combien aussi sont tenus par la paresse spirituelle et dorment au lieu de s'occuper de leur âme !

III. — Les pasteurs d'ames

« *Je dois vous faire penser aussi à ceux qui sont les bergers par excellence, puisqu'on les appelle les pasteurs. Souvenez-vous que vous devez être pour eux un troupeau docile.* »

En effet le pape, les évêques, les prêtres ont reçu du Christ la mission de paître le troupeau des enfants de Dieu. Ils doivent prendre soin de chaque âme, veiller sur la bergerie, conduire le troupeau aux gras pâturages, soigner les brebis malades, éloigner les loups, aller à la recherche des brebis perdues et les rapporter au bercail, au besoin donner leur vie pour leurs brebis.

C'est ce que font les saints prêtres. Ils veillent pour arrêter les désordres, ils nourrissent leurs fidèles de la parole de Dieu et de l'Eucharistie, ils ferment autant qu'ils le peuvent leur bergerie au loup, c'est-à-dire au démon, à l'esprit du monde et au scandale ; ils vont chercher les pauvres pécheurs pour les ramener ; ils donnent parcelle par parcelle toute leur vie pour leurs brebis.

Mais les brebis sont-elles dociles ? Profitent-elles comme elles le pourraient et le devraient du zèle de leurs pasteurs ? Hélas ! combien sont en faute sur ce point ! Ne méritent-elles pas pour cela d'avoir à leur tête les pasteurs mercenaires dont parle Notre-Seigneur ?

IV. — Le bon pasteur

« *Chrétien, quand tu me vois je dois te faire penser bien plus encore à celui qui s'est appelé lui-même « le bon Pasteur », et qui a réellement donné sa vie pour ses brebis.* »

Jésus est vraiment le bon Pasteur : « Je connais toutes mes brebis, dit-il, même les plus petites. Je les appelle par leur nom. Si l'une d'entre elles s'égare, je laisse là les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour courir à la recherche de la brebis égarée, et quand je la retrouve je la rapporte sur mes épaules dans le bercail. Je pousse l'amour jusqu'à donner ma vie pour mes brebis, jusqu'à leur donner ma chair à manger et mon sang à boire. »

Voilà le pasteur qu'il faut suivre et auquel nous devons nous attacher. Pensons-nous assez que ce bon Pasteur prend soin de nous continuellement par son Eglise, qu'il est continuellement près de nous au tabernacle, pour veiller sur nous et nous offrir son secours, qu'il s'est fait lui-même agneau pour être immolé à notre place et ôter nos péchés ? Lui sommes-nous assez reconnaissants et lui témoignons-nous assez de docilité ?

A L'OCCASION D'UNE FÊTE SPORTIVE

L'utilité des œuvres de jeunesse

Mes frères,

Vous êtes conviés à assister ce soir à une fête sportive et à contribuer, par votre sympathique présence autant que par votre générosité, à la prospérité de nos œuvres de jeunesse. Ces œuvres, vous ne l'ignorez point, comprennent tout d'abord les patronages des jeudis et des dimanches, le patronage quotidien des vacances, tant de Pâques que

d'août et de septembre, la colonie de vacances ; puis, en second lieu, une société gymnastique et sportive qui englobe pupilles et adultes ; et enfin nos groupes de Jeunesse catholique, ouvrière ou rurale.

* *

Avec la grâce de Dieu, en dépit de nombreuses difficultés morales ou matérielles, en dépit même de certaines fautes inhérentes à toute œuvre humaine, nous avons pu les entretenir. La Providence, toujours si bonne à qui sait se confier en elle, a permis que nous ayons rencontré dans vos rangs de multiples bonnes volontés, et je ne saurais trop l'en remercier.

Oh ! je sais bien, m. f., que les résultats de nos œuvres ne correspondent pas toujours aux efforts que nous nous imposons ; mais aurions-nous conservé dans le bien une seule âme que nous pourrions encore en être fiers, car, vous ne l'ignorez point, le salut des âmes est tout le but que nous poursuivons.

Autrefois, alors que la famille et l'école étaient foncièrement chrétiennes, la nécessité de ces œuvres se faisait un peu moins sentir que de nos jours : l'école était le salutaire prolongement de la famille, et l'enfant grandissait, en classe comme au foyer, dans une saine atmosphère.

Mais, hélas ! aujourd'hui, sauf de rares exceptions que je me plais à admirer en cette paroisse, la famille est peu chrétienne et l'enfant, au lieu d'y trouver une invitation à la prière, à la sanctification du dimanche, à la fréquentation des sacrements, n'y reçoit bien souvent qu'une leçon d'indifférence, quand ce n'est pas d'irréligion.

Quant à l'école, Dieu n'y est plus ; on l'a même biffé des livres classiques. De plus, chez certains maîtres, l'enseignement est devenu, non seulement antipatriote, mais surtout antichrétien. Jeté là, au sortir du foyer familial, l'enfant est en continuel danger de perdre la légère teinture d'instruction religieuse qu'il a pu recevoir au catéchisme et la foi même de son baptême.

Or, m. f., sans la semence point de moisson, dit le vieil adage. Si l'enfant, seul espoir de la famille, de la paroisse, de l'Eglise et de l'Etat, si l'enfant n'a plus cette formation chrétienne, s'il n'a plus rien pour résister aux séductions sans nombre qui ne manqueront pas de surgir sous ses pas, quel sera son avenir ?

Si la jeune plante n'a plus de tuteur pour la soutenir, elle se brisera sous l'effort du vent, au lieu de s'élever tout droit vers le ciel.

L'enfant, fille ou garçon, a besoin, lui aussi, au sortir de l'école, pour ne point s'étioler moralement et se perdre sous la pression des tentations et de ses propres passions, de l'appui bienfaisant d'un tuteur : ce tuteur sera précisément le patronage catholique.

Les sectes maçonniques, qui veulent éloigner de l'âme de l'enfant tout sentiment chrétien, l'ont si bien compris qu'elles s'efforcent actuellement, par tous les moyens et surtout par des projets de lois, d'édifier des œuvres post-scolaires de toutes sortes qui accapareront, à leur profit, l'enfant, et le déchristianiseront peu à peu.

A nous, catholiques, de réagir, si nous tenons à ce que la jeunesse soit et demeure chrétienne.

De quelque nom qu'on appelle nos œuvres, qu'elles soient de simples réunions familiales du soir, des groupes d'étude, de piété ou d'action sociale, des sociétés sportives ou des patronages, elles seront toujours des préservatifs, et partant nécessaires.

On y rencontrera, sans doute, les distractions, les rires, les amusements, et nul n'y engendrera la mélancolie ; on aimera à y entretenir, avec l'amour ardent de la patrie, le développement des muscles et les forces physiques ; mais, avant tout, on tiendra à munir l'enfant et l'adolescent de bons conseils, de préceptes moraux et de pratiques cultuelles qui l'aideront puissamment dans l'âpre lutte de la vie.

Le sage infirmier saupoudre parfois de sucre la pilule amère qu'il doit donner au malade qu'il soigne ; aux jeunes qu'il a la charge de former, le directeur d'une œuvre aura soin aussi de tempérer ses enseignements austères, ses sévères avertissements sous des dehors aussi agréables que possible.

Si nous travaillons pour le présent, nous ne perdons pas de vue l'avenir. Que font nos œuvres, en effet, sinon entretenir dans les âmes juvéniles la flamme religieuse et l'amour du culte chrétien ? Leur but n'est-il pas de faire respecter le droit et la morale, et d'offrir un antidote contre les idées subversives malheureusement trop répandues à l'heure actuelle ? Or, n'est-ce pas là travailler pour l'avenir plus encore que pour le présent ?

En leur rappelant que le lien de fraternité qui les unit aux autres hommes doit rendre ces jeunes attentifs à certains devoirs sociaux de respect et de probité, et que, dans une cité bien construite, les activités humaines doivent accepter et même rechercher, comme un joug utile, certaines coordinations, certaines collaborations, certaines hiérarchies, nos œuvres de jeunesse ne préparent-elles pas une élite sociale pour demain ?

Ainsi comprises, elles sont donc essentiellement des œuvres de tradition, d'ordre et de discipline, des œuvres qui comprennent « l'inexprimable sérieux de la vie chrétienne » dont parle Bossuet.

Avais-je besoin, dès lors, de plaider aussi longuement en leur faveur ?

Depuis longtemps, vous qui m'écoutez, vous leur accordez toute votre bienveillante attention, et j'ai rencontré, parmi vous, de nombreuses et précieuses collaborations. Ces quelques mots de ce matin sont seulement pour vous prier de les continuer.

En venant ce soir visiter nos jeunes, vous vous souviendrez qu'en les encourageant de la sorte vous les soutenez, sans doute, mais que vous soutenez aussi votre propre cause et que vous contribuez à former des chrétiens qu'animera l'Esprit du Christ et que vivifiera la discipline de l'Eglise.

Daigne Notre-Seigneur, le Maître de la moisson dont il est dit, dans le saint Evangile, qu'il s'apitoyait sur l'étendue du champ ouvert à l'apostolat futur, accorder aux travailleurs qu'il y envoie, la

grâce d'accomplir avec fruit leur difficile tâche ! Qu'il daigne aussi sur tous les charitables Samaritains dont la générosité et la sympathie sont des aides si précieux pour guérir les plaies sociales, répandre ses bénédictions les plus abondantes et choisies ! Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR LA VIE CHRÉTIENNE

CXXXII

L'ÉPREUVE DE LA LOI

Mandatum sanctum et justum et bonum.
La loi est sainte, juste et bonne.
(Rom., VII, 12).

L'homme a une intelligence. C'est pourquoi Dieu, voulant l'éprouver, lui a donné une épreuve d'ordre intellectuel : celle de la foi. L'homme a aussi une tendance vers le bien. Il possède la faculté de vouloir et d'accomplir les actes qu'il veut. Par là, il donne lieu à une seconde épreuve : l'épreuve de la conduite, qu'on peut aussi appeler l'épreuve des œuvres, ou l'*épreuve de la loi*.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais je dois le répéter ici : Dieu devait à sa sagesse de mettre de l'ordre dans toutes les parties de sa création. Ce devoir, il l'a rempli. Il a réglé le monde des êtres matériels par les lois qui président en souveraines à toutes les évolutions et, sans qu'aucun puisse leur résister, à tous leurs phénomènes. — Il a mis de l'ordre dans le monde animal par l'instinct irraisonné, mais clairvoyant, qu'il a donné à la brute.

Il devait aussi mettre de l'ordre dans le monde humain. Mais ici, les conditions n'étaient pas les mêmes. Il avait doué les hommes d'intelligence et de liberté : d'intelligence, pour qu'ils sachent ce qu'ils feraient ; de liberté, pour qu'ils aient le mérite du bien qu'ils feraient ; et il ne voulait leur retirer ni l'une ni l'autre. Dans ces conditions, la contrainte n'était plus possible : car elle aurait supprimé la liberté ; et l'instinct était insuffisant. Il ne restait plus à Dieu qu'un moyen. Ce moyen consistait dans une loi munie de sanctions capables de la rendre puissamment persuasive, mais en laissant à chacun sa liberté. Ainsi Dieu était amené par la force des choses à nous l'imposer. En nous soumettant à cette seconde épreuve, il a obéi à une sorte de nécessité morale.

Lorsque l'apôtre S. Paul veut définir aux fidèles de l'Eglise romaine le caractère de cette loi divine, il le fait en trois mots. « Elle est, dit-il, *sainte*, — *juste*, — et *bonne*. »

Nous expliquerons, l'un après l'autre, ces trois mots.

I

D'abord, la loi de Dieu est *sainte*.

Dieu est le plus saint de tous les êtres. Il n'a ni imperfections, ni défauts, mais possède toutes les vertus et chacune dans une mesure qui ne connaît point de limites. Ce n'est pas assez de dire qu'il est saint, car en lui la sainteté n'est point une simple qualité. Elle constitue son essence. Aussi, pour parler de lui en termes exacts, faut-il dire : Dieu est la sainteté même.

Quand un être comme celui-là s'est déterminé à créer un monde et à mettre dans ce monde des créatures douées de raison et de liberté et, par suite, capables de vie morale, il a cru devoir à sa propre sainteté de les appeler à vivre saintement, et, pour cela, à imiter ses propres exemples. De là ce mot que lui prêtent nos Livres sacrés et dans lequel s'est exprimée la pensée maîtresse dont il s'est inspiré dans la création de l'espèce humaine : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance [1]. » Il a fait l'homme à son image, même dans son corps, quand il lui a donné cette noble attitude qu'aucun autre animal ne partage et quand il a allumé sur son visage ce rayonnement de beauté qui s'y reflète. Il a fait l'homme à son image surtout dans son âme, quand il l'a faite immatérielle comme lui, immortelle comme lui, et lui a donné des facultés intellectuelles et des facultés affectives qui rappellent ses principaux attributs et la trinité de ses personnes. Il a voulu enfin que les hommes se fissent eux-mêmes à sa ressemblance ; et, à cet effet, il leur a donné les lois dont je vais vous entretenir et qui les obligent à vivre à la manière de Dieu et à pratiquer les mêmes vertus.

La première promulgation de ces lois date du temps même où Dieu a créé notre premier père. Alors, il les a gravées, non pas sur la pierre ou sur le métal, mais dans la conscience d'Adam. L'apôtre S. Paul enseigne expressément que tous les hommes apportent en naissant la loi de Dieu écrite dans leur cœur [2] ; que leur conscience leur en rend témoignage [3] ; qu'ils observent ces lois en vertu de leur nature [4] ; qu'en ce sens, les païens étaient eux-mêmes leur loi [5].

Les philosophes de l'antiquité païenne (v. g. Platon, *De Legibus*, l. 4 ; Cicéron, *De Legibus* l. 2, nº 14) ont souvent professé la même doctrine. Cette loi, gravée dans toutes les âmes, a reçu d'eux, avant de le recevoir des Docteurs chrétiens, le nom de *loi naturelle*. Quiconque veut bien rentrer en soi-même et se consulter de bonne foi l'y retrouve aujourd'hui encore. Avez-vous besoin de lire, dans votre Catéchisme : « Tu ne blasphémeras pas. Tu ne voleras pas. Tu ne tueras pas. Tu ne te profaneras pas toi-même par des actions impures », pour savoir et comprendre que le blasphème, le vol, le meurtre, l'impudicité sont des crimes ?

Il y a quelque temps, j'ai lu, dans un livre malheureusement destiné à la jeunesse des écoles publiques, une page où l'auteur du livre déclarait qu'il n'avait jamais entendu s'élever, dans sa conscience, aucune voix pour flétrir les actes que je viens d'énumérer. J'ai maudit cette parole comme un mensonge et un scandale. Mais je me suis bien

[1] *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* (Gen., I, 26).
[2] *Ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis.* (Rom., II, 15).
[3] *Testimonium redde[illegible] illis conscientia ipsorum. (Ibid.).*
[4] *Naturaliter ea quæ legis sunt faciunt. (Ibid., II, 14).*
[5] *Ipsi sibi sunt lex. (Ibid.).*

vite rendu compte que ce langage privait par avance son auteur de toute autorité. Quand un homme ose faire une pareille déclaration, il se disqualifie lui-même, car il donne la preuve qu'en venant au monde il n'a rien apporté de ce qui aurait pu l'empêcher de devenir un parfait scélérat...

Dieu ne s'est pas contenté de mettre sa loi dans les cœurs. Il est allé beaucoup plus loin. L'un de nos auteurs sacrés, parlant des premiers hommes, raconte que Dieu leur a renouvelé, en des leçons explicites, les lois écrites dans toutes les consciences au moment de leur création. « Dieu, dit-il, leur parla du bien et du mal, de la discipline et des règles de la vie [6]. » Et il affirme que ces leçons furent parlées ; car, ajoute-t-il, « les hommes eurent alors l'honneur d'entendre la voix de Dieu [7]. »

La postérité oublia vite ces enseignements divins. C'est pourquoi, au moment d'introduire en Palestine son peuple choisi, Dieu crut nécessaire d'effectuer, du haut du Sinaï et par le ministère de Moïse, une nouvelle et solennelle promulgation de sa loi morale. Il le fit avec une netteté et une précision qui ont fait du texte biblique de cette loi un texte définitif, un texte auquel, depuis Moïse, il n'a jamais été utile d'apporter d'autre changement que la substitution du dimanche au sabbat, un texte enfin dont Notre-Seigneur a pu dire : « Je suis venu, non pas pour le changer, mais pour l'accomplir [8]. »

Ces notions préliminaires une fois exposées, j'ai à démontrer que cette divine loi est, comme dit l'Apôtre des nations, une loi sainte.

Quiconque habite en pays chrétien connaît son nom. Elle s'appelle « le Décalogue », parce que, suivant le sens de ce mot, elle se compose de dix paroles. Il a plu à Dieu de lui donner une forme négative, en lui faisant dire, non pas ce qu'elle commande ou permet, mais ce qu'elle défend. Cette forme a l'avantage d'être plus brève et plus précise. Je m'en inspirerai pour démontrer la sainteté des règles qu'elle trace. Il me suffira de constater comment elle éloigne l'homme de toutes les iniquités dont il peut souiller sa conduite.

Les trois premières défenses du Décalogue interdisent les fautes envers Dieu, c'est-à-dire les péchés contre la foi et la confiance en lui, contre son amour, contre le respect dû à son nom, contre la fidélité aux promesses qu'on lui fait, ou contre le culte qui lui est dû. Rien n'est essentiel dans la vie morale des humains comme la fuite des doctrines capables de les éloigner du bien et de les porter au mal. Or, parmi ces doctrines, la négation de Dieu occupe certainement le premier rang. En affirmant donc l'existence de Dieu, en faisant un crime de tout ce qui l'offense ou lui refuse un culte digne de lui, le Décalogue établit la base la plus solide de toute morale.

Le quatrième commandement condamne la désobéissance aux parents, aux maîtres et aux chefs. Il condamne aussi les parents, maîtres, supérieurs, qui manquent à leurs obligations envers les êtres dont ils portent la charge. En consacrant à la fois ces droits et ces devoirs, le Décalogue établit l'ordre nécessaire dans les familles, dans les sociétés et dans les Etats. Il prévient aussi les maux innombrables dont l'anarchie est toujours et partout la cause fatale.

Le cinquième commandement interdit tout attentat contre le corps ou l'âme des autres hommes. Il fait un crime des assassinats, des blessures, des scandales et de toutes ces iniquités qui font des mondes où on les laisse commettre des mondes inhabitables.

Le sixième commandement garde les individus, les familles et les nations contre la corruption des mœurs. Il les préserve ainsi du déshonneur, de l'avilissement des esprits et des cœurs, de la décrépitude des races, de toutes ces déchéances qui, dans le passé, ont déterminé et accéléré la ruine de toutes les civilisations disparues.

Le septième commandement sanctionne le droit de propriété. Comme ce droit est né du travail, et en conserve les fruits, le précepte qui le protège se recommande particulièrement aux sympathies des travailleurs. Aussi n'est-ce pas sans étonnement que je l'entends souvent attaquer par des hommes voués au travail et qui, à ce titre, devraient compter parmi ses plus ardents défenseurs.

Le huitième commandement réprouve le mensonge et la diffamation. Il protège l'honneur de chacun contre la médisance et la calomnie. Et parce que l'honneur d'un homme est son bien le plus précieux, l'observation de ce précepte rend à tous un service de la plus grande importance et de la plus haute valeur.

Chose digne de remarque : les sixième et septième commandements ont reçu de Dieu, dans les neuvième et dixième, chacun une sorte de supplément interdisant les pensées et les désirs contraires soit à la pureté des mœurs, soit au respect du droit de propriété. Ces deux préceptes étaient une nécessité. Car Dieu ne peut pas ne point s'offenser des impuretés de l'âme comme de celles de la conduite, ou des injustices aimées et voulues comme des injustices accomplies. Il tient à la sainteté intérieure autant qu'à la sainteté des œuvres.

Remarquez encore que les lois dont je viens de rappeler le détail condamnent, dans leurs principales manifestations, ces défauts qui sont la source de presque toutes nos fautes et auxquels nous donnons le nom de *péchés capitaux*. Par là, elles nous avertissent et nous pressent de nous en préserver ou de nous en corriger. Elles vont ainsi, dans la moralisation de notre race, plus loin que leur texte et s'efforcent de supprimer les causes mêmes de nos désordres.

Les commandements de Dieu sont donc *saints*, comme l'a dit l'Apôtre des nations, et capables de sanctifier.

II

Ils sont également *justes*.

Une loi peut mériter pour deux raisons d'être appelée *juste*. La première résulte de l'*autorité* qui

[6] *Bona et mala ostendit illis; addidit illis disciplinam et legem vitæ.* (Eccli., XVII, 1-9).
[7] *Honorem vocis audierunt aures illorum. (Ibid.,* 12).
[8] *Non veni legem solvere, sed adimplere.* (Math., V, 17-18).

la porte. On l'appellera loi juste si cette autorité possède vraiment le droit de l'imposer. Elle serait injuste et par conséquent tyrannique et nulle, dans le cas contraire. La seconde raison tient aux *préceptes* et aux *défenses* qu'elle contient. On dira qu'elle est juste, quand ses préceptes ou ses défenses seront, par leur propre nature et en dehors même de la loi, voulus par la justice. La loi ne fera alors que sanctionner par ses propres exigences celles de la justice.

Le Décalogue mérite, pour ces deux motifs, d'être appelé une loi juste. D'une part, Dieu a pleinement le droit de nous y soumettre ; d'autre part, les prohibitions qu'il formule relèvent toutes de la justice.

Que Dieu jouisse du droit de commander aux hommes, c'est un de ces principes évidents dont il n'est pas besoin de faire la démonstration. La supériorité naturelle de Dieu sur l'homme résulte de ses perfections, de ses bienfaits, des besoins de l'homme, mais surtout du fait que l'homme est l'ouvrage de Dieu. De tous les droits dont un être peut être investi sur un autre, le plus rigoureux est celui auquel nous donnons le nom de *droit d'auteur*. Quand un être a donné l'existence à un autre, le droit de celui-là sur celui-ci ne se discute pas. Chacun peut disposer à son gré de l'œuvre de ses mains. Or, personne n'est l'œuvre de quelqu'un aussi complètement que l'homme est l'œuvre de Dieu. Quand un artisan prend un bloc de métal ou de pierre, et en fait un objet d'art, que lui donne-t-il ? Il lui donne une forme nouvelle, et rien autre chose. C'est qu'il ne fait ni le métal ni la pierre. Ces matières existent sans lui. Elles existaient même bien avant lui. Il n'est donc l'auteur de son ouvrage qu'en un sens très imparfait et dans une proportion très restreinte.

Au contraire, nous sommes l'œuvre de Dieu dans une mesure beaucoup plus large et absolument complète. Dieu nous a donné non seulement la forme, mais la substance ; non seulement la manière d'être, mais l'être lui-même. Il n'est pas, dans notre corps, une fibre, ni dans notre âme, une faculté, qui ne nous vienne de lui. Otez de vos personnes tout ce qu'il y a mis : il ne vous restera rien, absolument rien que le néant dont il vous a tirés. Or, si le fait d'avoir donné la forme à l'œuvre de ses mains donne sur elle des droits rigoureux à l'homme qui l'a façonnée, combien plus absolus seront, sur les hommes, les droits du Créateur ! Dieu a donc pleine autorité sur eux. Aussi peut-il leur imposer des lois ; et, quand il l'a fait, ils sont tenus de les observer. L'obéissance à Dieu est, pour tout homme, un devoir de stricte justice. C'est, de tous les devoirs, le plus rigoureux.

Mais, remarquez-le, les lois portées par Dieu confirment toujours des exigences de justice. Elles semblent avoir pris à tâche de consacrer par leurs prescriptions tous les droits que nos semblables peuvent acquérir sur nous. Ainsi sanctionnent-elles les obligations et les droits réciproques des enfants et des parents, des serviteurs et des maîtres, des supérieurs et des inférieurs, des bienfaiteurs et des obligés, des employeurs et des employés, des prêteurs et des emprunteurs, des créanciers et des débiteurs. Ainsi Dieu prend-il, pour ainsi dire, à son compte l'obligation naturelle où nous sommes tous de respecter la propriété d'autrui, son honneur et sa vertu. Ainsi encore veut-il que nous observions la parole donnée, les engagements contractés, les conventions arrêtées. Ainsi enfin s'offenserait-il de tout ce par quoi nous ferions tort au prochain dans ses membres, dans sa santé, dans son corps ou dans son âme. Toutes ces fautes vont contre les droits du prochain. C'est pourquoi toutes les nations civilisées ont fait du Décalogue la base de leur législation. Elles se sont mises d'accord avec lui pour condamner et punir comme des injustices les iniquités qu'il proscrit. Et ainsi le monde civilisé proclame hautement que la loi de Dieu est une loi juste : « *mandatum justum* ».

L'équité dont s'inspirent les lois divines m'amène à cette conclusion peut-être inattendue, mais parfaitement logique, qu'elles s'imposaient dans toute religion prétendant venir de Dieu. Auriez-vous pu reconnaître le caractère divin dans une loi où les iniquités défendues par le Décalogue auraient été tolérées ? Cette tolérance n'aurait-elle point suffi, à elle seule, pour démontrer qu'une pareille loi ne pouvait avoir Dieu pour auteur ? Envisagé à ce point de vue, le Décalogue s'imposait au législateur du Sinaï comme une nécessité et celui-ci ne pouvait se dispenser de nous y soumettre.

Il me semble utile aussi de remarquer qu'en exprimant ensemble, comme elle le fait, les justes exigences dont nous sommes l'objet, soit de la part du Créateur, soit de la part de nos semblables, la loi divine multiplie, en quelque sorte, son autorité. Elle dit quelle est notre dette, et envers ceux-ci et envers celui-là. Lui refuser satisfaction, c'est se révolter contre tous. Il y a là une rébellion de la plus haute gravité ; car elle méconnaît à la fois toute la puissance obligatoire que la justice commande de reconnaître à nos devoirs envers Dieu, à nos devoirs envers les autres hommes, et à nos devoirs envers nous-mêmes.

Mais il est temps de montrer comment les lois de Dieu, lois saintes et justes, sont aussi des lois *bonnes*, c'est-à-dire utiles et avantageuses.

III

Les considérations auxquelles je viens de me livrer étaient de nature à vous faire accepter la loi de Dieu comme une épreuve rationnelle et justement motivée. Celles que je vais vous proposer tendront à vous la faire aimer comme un bien.

Le premier trait par lequel se révèle la bonté de ces lois consiste dans leur modération. Etant données la souveraineté et l'étendue des droits de Dieu sur nous, sa loi aurait pu se montrer, à notre égard, beaucoup plus exigeante qu'elle ne l'est. Elle pouvait nous demander, pour son culte, au lieu d'un ou deux instants de prière par jour, d'un jour de repos sur sept, d'une ou deux demi-heures par dimanche, un temps et des labeurs plus considérables. Aussi bien pouvait-elle nous demander, pour les